



"Musicalité de la parole"

du Samedi 6 au Mercredi 10 Avril 2024

Formateur : Michel Hindenoch

DURÉE ET LIEU

-Formation de 5 jours (soit 35h), à la Beucinière à LEPUIX (90).

-Accès aux personnes en situation de handicap sous conditions, merci de nous contacter.

PRÉREQUIS

Pratique du conte régulière.

Avant toute inscription, un entretien téléphonique est réalisé pour vérifier l'adéquation entre le contenu de la formation et les attentes du stagiaire.

PARTICIPATION

-10 personnes maximum

-En présentiel

-Une attestation de stage sera délivrée au terme de la formation.

PRISE EN CHARGE

-Pour une prise en charge par un OPCO (AFDAS, Pôle Emploi, Uniformation, etc...), une collectivité, une entreprise... contactez-nous !

Objectifs pédagogiques :

Notre parole a un son que la musique peut révéler, organiser, harmoniser, magnifier, protéger...

Programme :

Ouvrir et explorer le champ des possibilités :

- voix
- langue
- timbres
- rythme et souffle
- tons et mélodie
- figures
- accompagnement instrumental...

Public concerné :

Tout adulte conteurs u comédiens souhaitant développer leurs compétences d'auteur à part entière.

Moyens et méthodes :

Alternance d'exposés thématiques, d'exercices pratiques et de mises en situation. Ce travail se fait surtout en individuel.

Les exercices de groupe visent des compétences techniques plus précises.

Rôle du formateur :

Transmettre et aiguiller chaque stagiaire vers un chemin qui lui est propre, le travail artistique ne peut se faire qu'au cas par cas. Le formateur identifie les points forts de chacun et surtout propose des pistes de travail pour progresser. Pour autant, les questionnements, les interrogations sur le travail, le répertoire de chacun sont soumises au groupe et c'est justement ce qui nourrit la réflexion de tous.

Ce travail se déroule dans une ambiance bienveillante et structurante, pour qu'au delà de la rigueur du travail, le stagiaire puisse se découvrir et ouvrir d'autres portes.

Modalités d'évaluation :

- Retours personnalisés du formateur sur chaque essai ou exercice
- En fin de session, bilan collectif à chaud
- Bilan personnalisé du formateur lors de la remise de l'attestation aux stagiaires

Moyens techniques :

Salle de travail calme, aérée et chauffée, chevalet de conférence, tables et chaises.

Matériel d'enregistrement et d'écoute audio fourni par le formateur.

Chaque stagiaire pourra apporter son dictaphone.



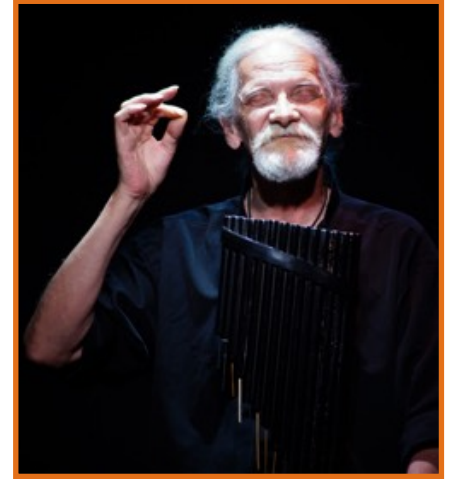
"Musicalité de la parole"

du Samedi 6 au Mercredi 10 Avril 2024

Formateur : Michel Hindenoch

Formateur

Conteur-musicien, il raconte la forêt, les animaux qui parlent, les sages, les fous, les fées, les rois... Dès son plus jeune âge il se consacre aux matières "extra-scolaires" comme le dessin, le chant, la récitation... Après des études générales artistiques à l'École Nationale des Beaux-Arts de Nancy, il sera l'un des principaux artisans du renouveau du conte français.



Il conduit depuis 1986 des ateliers de formation à la pratique orale du conte, notamment pour :

- Le CLIO, Conservatoire de Littérature Orale (Vendôme)
- L'Age d'Or de France (Paris)
- Le Centre des Arts du Récit (Grenoble)
- La Maison du Conte de Chevilly-Larue
- Le CMLO, Centre Méditerranéen de Littérature Orale (Alès)
- La Maison du Conte de Bruxelles
- Productions Littorale (Sherbrooke, Québec)
- L'association ADAO (Brest)
- L'Atelier à Histoires (Sermamagny)
- Ainsi que

Autres champs professionnels :

- Conteur professionnel
- Conférences contées
- CD et livres-CD de conte et musique
- Chanteur et musicien folk
- Regard extérieur et accompagnement artistique
- Membre actif de l'APACC (Association Professionnelle des Artistes Conteurs et Conteuses)

TARIF

Autofinancé : 550€

Formation financée : 1050€

Hébergement (6 nuits) : 150€

Déjeuner (en option) : 65€

Coordonnées de l'organisateur

L'Atelier à Histoires

49 grande rue

90300 SERMAMAGNY

tél. 09 72 13 08 80

contact@atelierahistoires.fr

www.atelierahistoires.fr

Organisme de formation
enregistré sous le
n° 43900049990
en Franche-Comté

"L'Atelier à Histoires" est une
activité de l'association
"Les Singuliers"

SIRET : 438 123 879 000 27
APE 9001Z

Association loi 1901
Préfecture du Territoire de
Belfort, n° W251000992